

FARDA

Travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols – 3^{ème} campagne (CCHPM)

Acceptation de la participation départementale

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Henri BOITEL**, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER** et **Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants :

Monsieur le Président donne lecture au Conseil Municipal du courrier Départemental du Pas-de-Calais. Le 30 janvier dernier, Monsieur le Président du Conseil Départemental nous informait que la commission permanente octroyait au Symcéa une subvention de 19 640€ au titre des Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (FARDA) sur le programme « travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols – 3^{ème} campagne sur le territoire de la CCHPM (correspondant à 20% du coût de l'opération, soit 98 200€ HT.)

Cette subvention est accordée suite au vote du budget par la majorité départementale. Cette subvention ne pourra être versée qu'après production d'une délibération du Conseil syndical acceptant cette participation départementale.

Monsieur le Président demande au Conseil syndical s'il accepte cette participation du Conseil Départemental d'un montant de 19 640€ au titre des Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (FARDA).

Plan de financement :

DEPENSES	RECETTES	
Travaux : 98 200€	19 640€	Farda-Oxygène
	32 000€	CCHPM
	46 560€	Agence de l'Eau
TOTAL :	98 200€	TOTAL : 98 200€

VOTE DE L'ASSEMBLEE:

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, accepte à l'unanimité la participation du Conseil Départemental d'un montant de 19 640€ au titre des Fonds d'Aménagement Rural et de développement Agricole (FARDA).

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

Symcéa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

FARDA

Travaux de restauration du plan de gestion des ouvrages hydrauliques douces (7 Vallées Com)

Acceptation de la participation départementale

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Henri BOITEL**, **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Jean-Marie TINCHON**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER** et **Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Antoine BOLLART**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Marc RICART**, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe COFFRE**, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : **Monsieur Bruno Cousein**, Président de la CA2BM ; **Monsieur Cyril CONGY**, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; **Monsieur Jean-Charles Bruyelle** représentant la Commission Locale de l'Eau ; **Monsieur Ghislain TETARD**, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- **Titulaires : 10**
- **Suppléants :**

Monsieur le Président donne lecture au Conseil Municipal du courrier Départemental du Pas-de-Calais. Le 1er juillet dernier, Monsieur le Président du Conseil Départemental nous informait que la commission permanente octroyait au Symcéa une subvention de 7 270€ au titre des Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (FARDA) sur le programme « travaux de restauration du plan de gestion des ouvrages hydrauliques douce sur le territoire de 7 Vallées Com (correspondant à 20% du coût de l'opération, soit 36 350€ HT.

Cette subvention est accordée suite au vote du budget par la majorité départementale. Cette subvention ne pourra être versée qu'après production d'une délibération du Conseil syndical acceptant cette participation départementale.

Monsieur le Président demande au Conseil syndical s'il accepte cette participation du Conseil Départemental d'un montant de 7 270€ au titre des Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (FARDA).

Plan de financement :

DEPENSES	RECETTES	
Travaux : 36 350€	7 270€ 8 000€ 21 080.00€	Farda-Oxygène 7 Vallées Comm Agence de l'Eau
TOTAL : 36 350€	TOTAL :	36 350€

VOTE DE L'ASSEMBLEE:

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité, accepte la participation du Conseil Départemental d'un montant de 7 270€ au titre des Fonds d'Aménagement Rural et de développement Agricole (FARDA).

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

Symcéa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Délégation de Maitrise d’Ouvrage pour le Plan de Gestion des ouvrages d’hydraulique douce sur 7 Vallées
Comm
Convention d’assistance technique Chambre d’Agriculture Nord-Pas-de-Calais

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L’an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d’armes Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Henri BOITEL**, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER et Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d’Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l’Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l’Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants :

Pour assurer la remise en état des ouvrages concernés par le Plan de gestion d'hydraulique douce sur 7 Vallées Comm, il est prévu de procéder au piquetage des ouvrages avec l'ensemble des agriculteurs concernés par les travaux, soit plus d'une centaine de personnes. Pour mener à bien ce programme, une mission d'assistance technique a été sollicitée auprès des services de la Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais. Les missions confiées à la Chambre d'Agriculture seront les suivantes :

- Organiser le piquetage des travaux à réaliser en accord avec le Symcëa et le maître d'ouvrage (appel des agriculteurs, planification de la journée de piquetage)
- Rencontrer les agriculteurs concernés par les modifications d'ouvrages préconisés par le plan de gestion,
- Préparer et faire signer les éventuelles conventions relatives aux conditions de réalisation et d'entretien des ouvrages entre : le maître d'ouvrage, les exploitants et les propriétaires concernés permettant la réalisation de nouveaux travaux.

Un nombre de jours a été défini pour chacune des 3 campagnes de travaux (mai 2017/mai/2018, mai 2018/mai 2019, mai 2019/mai 2020), en fonction du volume d'ouvrages à traiter, soit 18 jours au total.

Le montant de la prestation s'élève à 8 950 € HT, soit 10 740.00 € TTC.

Monsieur le Président propose au Conseil syndical d'autoriser la prestation de la Chambre d'Agriculture et de signer la convention d'assistance technique.

Plan de financement :

DEPENSES	RECETTES	
Aide chambre agriculture	6 640€	Agence de l'Eau
10 740€	4 100€	7 Vallées Comm
TOTAL : 10 740€	TOTAL :	10 740€

VOTE DE L'ASSEMBLEE:

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité, autorise le Président du Symcëa à signer la convention d'assistance technique à la réalisation du Plan de gestion des ouvrages d'hydraulique douce sur la Communauté de Communes 7 Vallées Comm (sous maîtrise d'ouvrage déléguée confiée au Symcëa par 7 Vallées Comm) avec la Chambre d'agriculture Nord-Pas-de-Calais pour un montant de 8 950 € HT, soit 10 740.00 € TTC, pour la période 2017/2020.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

Symcëa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Création poste Chef de projet Milieux aquatiques

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents (SYMCEA)

Réunion du 7 Novembre 2019

SOUS-PREFECTURE

15 NOV. 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Philippe LEJOSNE, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER et Monsieur Hubert DOUAY délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Damien BRICOUT, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Nicolas PICHONNIER, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, Monsieur Thierry CAZIN, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants :

3

Le Président rappelle à l'assemblée :

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

VU le tableau des effectifs existant

Considérant la nécessité de créer un poste de chef de Projet Milieux Aquatiques

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré,

DECIDE :

- La création d'un emploi permanent à compter du 1^{er} Janvier 2020 ;
- La modification du tableau des effectifs à compter du 1^{er} Janvier 2020.
- Cet emploi pourra être pourvu par un agent non titulaire dans les conditions de l'article 3-3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 pour l'exercice des fonctions de chef de Projet Milieux Aquatiques

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Prefecture le 12/11/2019 et de la publication et de l'affichage le 20/11/2019



REÇU LE

15 NOV. 2019

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL
Président du SYMCEA

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Création poste Adjoint Administratif

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Philippe LEJOSNE, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER et Monsieur Hubert DOUAY délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Damien BRICOUT, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Nicolas PICHONNIER, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, Monsieur Thierry CAZIN, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants :

2

Le Président rappelle à l'assemblée :

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34,

VU le tableau des effectifs existant

Considérant la nécessité de créer un poste au grade d'Adjoint Administratif,

Le Président propose à l'assemblée,

La création d'un poste au grade d'Adjoint administratif à temps complet à raison de 35 heures (heures hebdomadaires).

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 03 Janvier 2020,

Filière : Administrative ; Catégorie : C ; Grade : Adjoint Administratif

Le poste pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Les candidats devront justifier d'un niveau Bac +2 (niveau d'études, diplômes) et, ou de 3 ans d'expérience professionnelle.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à la majorité accepte la création de poste Adjoint Administratif et autorise le Président à signer l'arrêté.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 12/11/2019 et de la publication et de l'affichage le 20/11/2019



REÇU LE

15 NOV. 2019

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL
Président du SYMCEA

Symcœa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Contrat saisonnier équipe cours d'eau

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Henri BOITEL**, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER** et **Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants :

1

Le Président rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant l'augmentation de la charge de travail concernant les travaux d'entretien et restauration des cours d'eau, ainsi que le fait de palier à l'absence d'un agent en congé maladie. Il est nécessaire, pour le bon fonctionnement du service de recourir à l'embauche d'un contrat saisonnier d'une durée de 6 mois à temps complet à compter du 12 Novembre 2019.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

Décide :

- De créer un emploi non permanent de cantonnier de rivière pour un accroissement saisonnier d'activité à temps complet.
- Que la rémunération est fixée la base de l'indice brut 347, indice majoré 325
- Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.
- D'autoriser le Président à signer le contrat

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le 12/11/2019 et de la publication et de l'affichage le 20/11/2019



REÇU LE

15 NOV. 2019

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

BRUNO ROUSSEL
Président du SYMCEA

Symcea
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Equipe Hydraulique Douce

Equipement matériel de terrain

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Henri BOITEL**, **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Jean-Marie TINCHON**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER** et **Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Antoine BOLLART**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Marc RICART**, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe COFFRE**, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : **Monsieur Bruno Cousein**, Président de la CA2BM ; **Monsieur Cyril CONGY**, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; **Monsieur Jean-Charles Bruyelle** représentant la Commission Locale de l'Eau ; **Monsieur Ghislain TETARD**, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- **Titulaires : 10**
- **Suppléants :**

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le financement du matériel de terrain et d'autoriser le Président à signer les devis correspondants.

Les dépenses et recettes sont inscrites au budget primitif 2019 :

DEPENSES 2019		RECETTES 2019	
1 Fourgon cabine	29 055.76€	Symcéa	35 382.76€
1 Plateau transport	4 347.00€		
1 Remorque Gator	1 980.00€		
TOTAL :	35 382.76€	TOTAL :	35 382.76€

VOTE DE L'ASSEMBLEE:

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité, de valider le financement du matériel tout terrain et autorise le Président à signer les devis correspondants

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA


Symcéa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Programme travaux de restauration
Communes de Montcavrel et Alette (Bimoise)
Délégation Travaux

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Henri BOITEL**, **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Jean-Marie TINCHON**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER** et **Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Antoine BOLLART**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Marc RICART**, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe COFFRE**, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : **Monsieur Bruno Cousein**, Président de la CA2BM ; **Monsieur Cyril CONGY**, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; **Monsieur Jean-Charles Bruyelle** représentant la Commission Locale de l'Eau ; **Monsieur Ghislain TETARD**, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- **Titulaires : 10**
- **Suppléants :**

Dans le cadre des travaux de restauration sur les Communes de Montcavrel et Alette sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'Eau et suite à la demande de la SNV Maritime pour la prise en charge des travaux par le Symcéa, il est proposé aux membres de l'Assemblée de réaliser la convention et d'autoriser le Président à la signer.

Le financement est proposé comme suit :

Commande n°09271 Montant de 16 672.50€ TTC

L'ensemble des dépenses sera pris en charge par le Symcéa.

Afin de se voir rétrocéder ces dépenses, le Symcéa réalisera un titre de recette à l'ordre de la SNV Maritime selon les conditions des articles 5 de la convention.

Décision modificative BP 2019

Dépenses

454192 / 2 956.80€

60632 / 7 715.70€

64111 / 6 000.00€

Recettes

454292 / 2 956.80€

74718 / 13 715.70€

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, le complément de travaux sur les Communes de Montcavrel et Alette sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau et autorise le Président à signer la convention de travaux avec l'Entreprise.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Prefecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

SOUS-PREFECTURE

MONTCAVREL

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

A large, stylized handwritten signature of Bruno Roussel in black ink, written over the Symcéa logo.

Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Virement de crédits en section de fonctionnement

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Henri BOITEL**, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER** et **Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants :

Monsieur le Président informe l'Assemblée que l'article 6615 « Intérêt des comptes courants et de dépôts de créditeurs » en section de fonctionnement a été insuffisamment doté lors du vote du budget de 2019. Vu les factures en instance, Monsieur le Président propose de faire un virement de crédit comme suit :

CREDITS A REDUIRE EN DEPENSES

SENS	SECTION	CHAPITRE	ARTICLE	OBJET	MONTANT
DEPENSES	FONCTIONNEMENT	011	6184	Versements à des organismes de formation	-1000.00€

CREDITS A OUVRIR EN DEPENSES

SENS	SECTION	CHAPITRE	ARTICLE	OBJET	MONTANT
DEPENSES	FONCTIONNEMENT	66	6615	Intérêt des comptes courants et de dépôts de créditeurs	+1000.00€

Il est précisé que cette modification n'a pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget 2019.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical approuve, à l'unanimité, la proposition du Président et autorise le Président à signer tous les documents liés à la présente délibération.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER**

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

Symcea
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Amortissement des immobilisations

Subventions Etude PAPI

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Henri BOITEL**, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER** et **Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- **Titulaires : 10**
 - **Suppléants :**
-

En 2018, le Symcëa a perçu une subvention Fonds Barnier de 34 754.60€ qui doit être amortie sur une durée de 25 ans.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider la délibération modificative relative à l'amortissement des immobilisations comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021 : 1 390.18€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

023 : 1 390.18€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13911-040 : 1 390.18€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

777-042 : 1 390.18€

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte à l'unanimité, d'amortir la subvention de Fonds Barnier sur une durée de 25 ans.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

**SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER**

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

Symcëa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Remboursement assurance sur tout type de véhicule

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Henri BOITEL, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Philippe LEJOSNE, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER et Monsieur Hubert DOUAY délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; Monsieur Damien BRICOUT, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Nicolas PICHONNIER, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, Monsieur Thierry CAZIN, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants :

Il est proposé aux membres de l'Assemblée d'autoriser le remboursement des factures dues au Symcëa selon les conditions prévues par la compagnie d'assurance sur tous les véhicules assurés au Symcëa. (Sinistre causé par un tiers, remplacement bris de glace, vol, etc...)

Les sommes remboursées seront affectées au budget de l'année N.

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à la majorité accepte le remboursement des sommes dues par la compagnie d'assurance.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

(Signature of Bruno Roussel)
Symcëa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Programme travaux de restauration de cours d'eau 2019-2020

Fleuve Canche et affluents

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Henri BOITEL**, **Monsieur Claude COQUART** et **Monsieur Jean-Marie TINCHON**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER** et **Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : **Monsieur Bernard BAYOT** et **Monsieur Antoine BOLLART**, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Marc RICART**, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Christophe COFFRE**, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Guy LAMBERT**, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : **Monsieur Bruno Cousein**, Président de la CA2BM ; **Monsieur Cyril CONGY**, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; **Monsieur Jean-Charles Bruyelle** représentant la Commission Locale de l'Eau ; **Monsieur Ghislain TETARD**, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- **Titulaires : 10**
- **Suppléants :**

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le financement Programme de Restauration 2019-2020 et d'autoriser le Président à signer le marché.
 Les dépenses et recettes sont inscrites au budget 2020 comme suit :

Montant prévisionnel du programme : 265 776.00€

Plan de financement : Agence de l'Eau 69.15%, Région Hauts de France 16.87%, Propriétaires 13.98%

DEPENSES		RECETTES	
Réalisation	Montants	Réalisation	Montants
Prévision dépenses 2020		Prévisions recettes 2020	
Travaux	166 401.00€	Agence de l'Eau	183 800€
Equipe	99 375.00 €	Région HDF	44 833.50€
		Propriétaires	37 142.50€
Total	265 776.00 €	Total	265 776.00 €

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité de valider le financement du Programme de restauration 2019-2020 et autorise le Président à signer le marché.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

**SOUS-PREFECTURE
 de MONTREUIL-sur-MER**

Bruno ROUSSEL
 Président du SYMCEA

Symcea
 Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Amortissement des immobilisations

Subventions Etude PAPI

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ, Monsieur Freddy BLOQUET, Monsieur Henri BOITEL**, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL, Monsieur Laurent SAGNIER et Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants :

En 2017, le Symcéa a perçu une subvention Fonds Barnier de 37 195.94€ qui doit être amortie sur une durée de 25 ans.

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider la délibération modificative relative à l'amortissement des immobilisations comme suit :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

021 : 1 487.83€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

023 : 1 487.83€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

13911-040 : 1 487.83€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

777-042 : 1 487.83€

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité, d'amortir la subvention des Fonds Barnier sur une durée de 25 ans.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA

Symcéa
Agir ensemble pour la Canche et ses affluents

Aménagement des barrages de Boubers-sur-Canche Augmentation du montant prévisionnel (actualisation des prix)

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le Président du Syndicat Mixte Canche et Affluents

Réunion du 7 Novembre 2019

SOUS-PRÉFET

15 NOV. 2019

L'an deux mille dix-neuf, le sept Novembre à dix-huit heures, les Membres du Syndicat Mixte Canche et Affluents se sont réunis au 19 Place d'armes à Hesdin, sous la présidence du Monsieur Bruno Roussel, suite de convocation du 24 Octobre 2019.

Etaient présents : **Monsieur Marcel LECLERCQ**, **Monsieur Freddy BLOQUET**, **Monsieur Henri BOITEL**, Monsieur Claude COQUART et Monsieur Jean-Marie TINCHON, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Philippe LEJOSNE**, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Bruno ROUSSEL**, **Monsieur Laurent SAGNIER** et **Monsieur Hubert DOUAY** délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Damien BRICOUT**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; **Monsieur Nicolas PICHONNIER**, délégué représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois, **Monsieur Thierry CAZIN**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer.

Absents excusés : Monsieur Bernard BAYOT et Monsieur Antoine BOLLART, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Marc RICART, délégué représentant de la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe COFFRE, représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; Monsieur Guy LAMBERT, représentant de la Communauté de Communes Desvres-Samer ;

Autres membres présents : Monsieur Bruno Cousein, Président de la CA2BM ; Monsieur Cyril CONGY, responsable du pôle environnement de la CA2BM ; Monsieur Jean-Charles Bruyelle représentant la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Ghislain TETARD, Président de la CLE.

Nombre de délégués en exercice : 14

Nombre de délégués présents : 12

Nombre de délégués présents représentant le quorum : 10

- Titulaires : 10
- Suppléants :

Pour faire suite à la délibération n°20 du 21 Mars 2019 dans le cadre des travaux d'aménagement des barrages de Boubers-sur-Canche, il est proposé aux membres de l'Assemblée d'augmenter le montant du prévisionnel en raison de l'actualisation des prix conformément à l'article 4.6 du CCAP.

Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2019 comme suit :

Montant de l'augmentation du prévisionnel : 11 331.90 € à l'article 44541-66

Financement Symcées 100%

Plan de financement : 80% Agence de l'Eau, 20% Propriétaire

DEPENSES	RECETTES
Travaux : 321 734.81€	249 191.00€ Agence de l'Eau 62 298.00€ Commune de Boubers-sur-Canche 11 331.90€ Symcées
TOTAL : 321 734.90€	TOTAL : 321 734.90€

VOTE DE L'ASSEMBLEE :

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical accepte, à l'unanimité d'augmenter le montant du prévisionnel suite à l'actualisation de prix.

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenue de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication et de l'affichage le



REÇU LE

15 NOV. 2019

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-SUR-MER

Bruno ROUSSEL
Président du SYMCEA



Agir ensemble pour la Canche et ses affluents